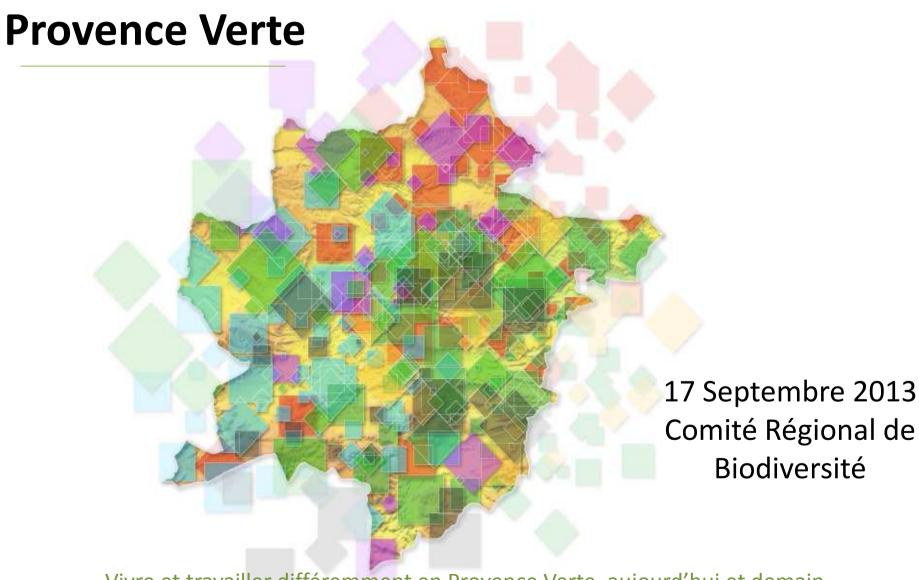
La Trame Verte et Bleue dans le Schéma de Cohérence Territoriale de la



Vivre et travailler différemment en Provence Verte, aujourd'hui et demain...

SITUATION GEAOGRAPHIQUE



ETERMINER LA TRAME VERTE ET BLEUE

BE / BIOTOPE Méthode:

- 1. analyse paramétrable de l'occupation du sol
- 2. confrontation de l'analyse

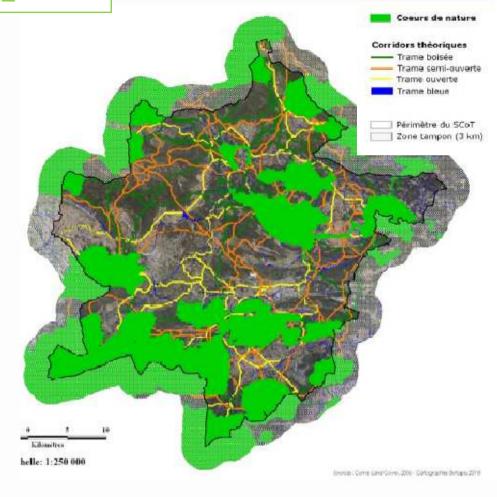




Exemples de paysages de sous-trame :

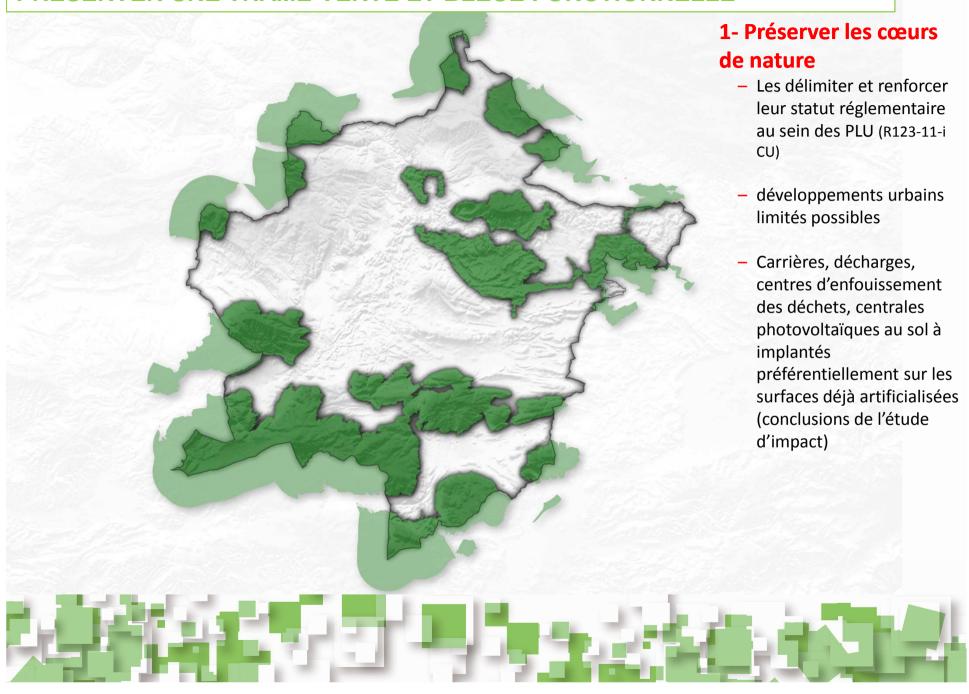
- A : Trame boisée , la Sainte-Baume au Plan d'Aups
- B: Trame semi-ouverte, oliveraies à Saint-Antonin
- C : Trame ouverte, vignobles à Pourrières

(Source : BIOTOPE)



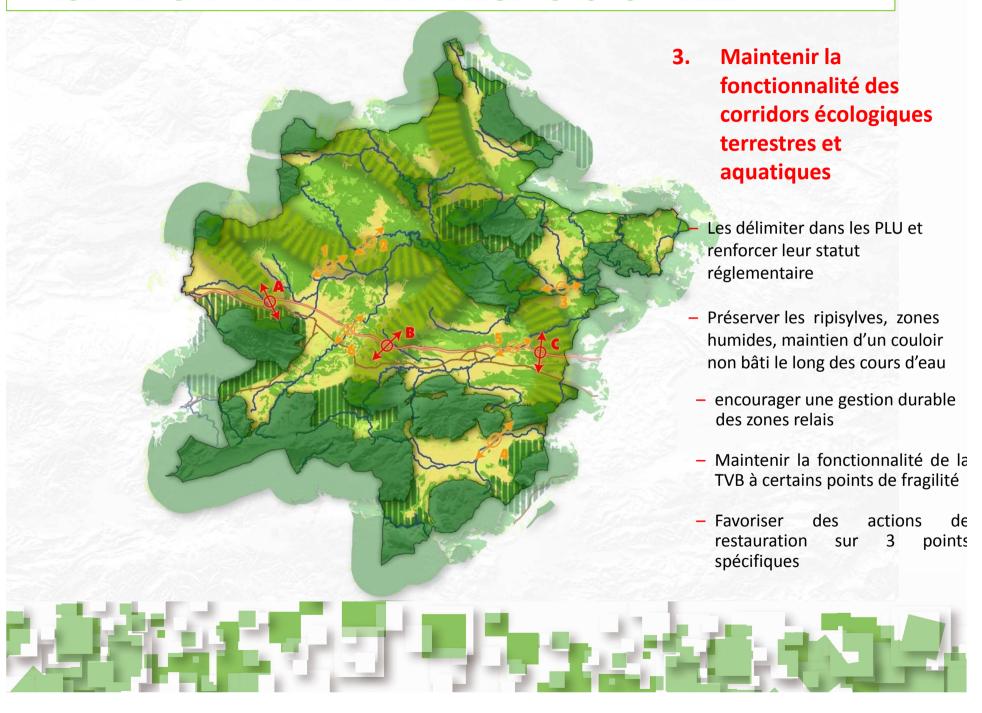


PRESERVER UNE TRAME VERTE ET BLEUE FONCTIONNELLE



PRESERVER UNE TRAME VERTE ET BLEUE FONCTIONNELLE 2- Renforcer le rôle écologique des zones d'extension Limiter les impacts des projets d'artificialisation (critères de performances environnementales renforcées...)

PRESERVER UNE TRAME VERTE ET BLEUE FONCTIONNELLE



Préserver les milieux aquatiques et la ressource en eau

Compatibilité avec le SDAGE (schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) et les **SAGE** (schéma d'aménagement et de gestion des eaux)

- Protéger et mettre en valeur le réseau hydrographique
 - Assurer la fonctionnalité des cours d'eau, préserver les ripisylves et zones humides
- Préserver les ressources pour l'Alimentation en Eau Potable
 - Préserver les masses d'eau souterraine majeures
 - Préserver, économiser les ressources en eau locales et mettre en cohérence urbanisation et capacité de production d'eau potable
- Assurer un traitement performant des eaux usées et gérer les eaux pluviales
 - Conditionner l'ouverture à l'urbanisation à des capacités suffisantes de traitement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales
 - Améliorer les performances de l'assainissement collectif et non collectif des eaux usées



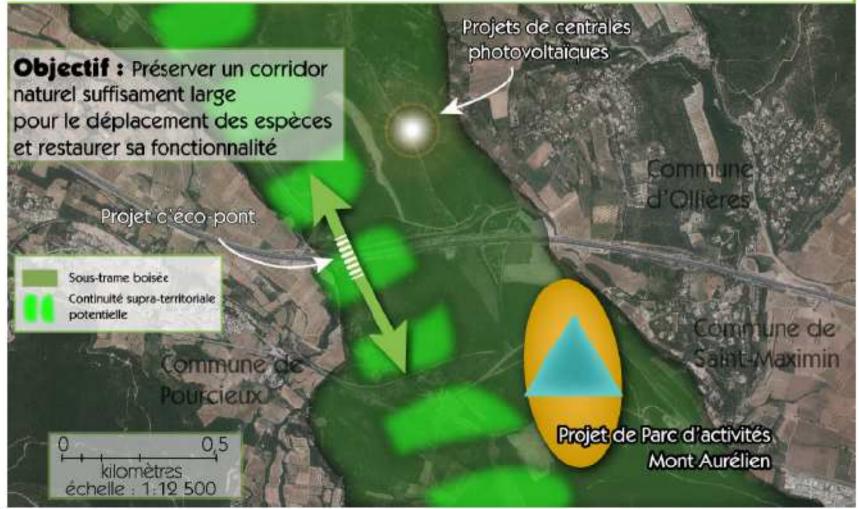
PRESERVER UNE TRAME VERTE ET BLEUE FONCTIONNELLE



Communes de Pourcieux - Ollières - Saint-Maximin

Liaison entre les Contreforts de la montagne

Sainte-Victoire et Monts Aurélien



Merci de votre attention

SCoT arrêté téléchargeable

http://www.paysprovenceverte.fr

